

De la confrontation politico-journalistique dans les grands duels politiques télévisés : questions et préconstruits

Françoise SULLET-NYLANDER

Malin ROITMAN

Département de français, d'italien et de langues classiques

Université de Stockholm, Suède

francoise.sullet-nylander@fraitu.su.se

malin.roitman@fraitu.su.se

Résumé

Depuis 1974, le débat télévisé, où s'affrontent les « finalistes » du premier tour des élections présidentielles, est devenu une « institution » en France. Le dispositif générique de cette confrontation des politiques est resté relativement stable, tandis que la « place énonciative » que s'octroient les journalistes au sein du débat varie sensiblement. L'évaluation de la place du discours journalistique dans les débats présidentiels se fera, dans un premier temps, à partir des stratégies de questionnement des journalistes dévoilant un engagement plus ou moins fort dans la confrontation politique. Dans un deuxième temps, nous analyserons les préconstruits du discours des journalistes. Nous proposons donc une analyse linguistico-discursive concernant, d'une part, la teneur « polémique » des questions des journalistes et, d'autre part, les préconstruits révélant différents positionnements politico-idéologiques. Nous chercherons ainsi à mesurer la part de « responsabilité » médiatique dans le déroulement du face-à-face.

Mots-clés : débat télévisé, discours politico-journalistique, questions, préconstruits

1. Positionnements théorique et méthodologique

Pour notre étude, nous partirons en partie de la conclusion de Patrick Charaudeau (2006) à son article « Discours journalistiques et positionnements énonciatifs : frontières et dérives ». L'auteur conclut son étude de la manière suivante :

Le positionnement du journaliste énonciateur ne doit pas être évalué à la seule aune des marques d'énonciation explicite qu'il emploie. Son positionnement peut être révélé en partie par celle-ci, mais ce serait une attitude naïve de l'analyste du discours de s'en tenir là. Le positionnement du sujet énonciateur, d'abord n'est pas toujours manifesté de façon explicite, et peut même jouer sur des apparences trompeuses en ayant l'air de s'effacer dans l'instant même où il impose son point de vue en assignant certaines places à son destinataire. Son positionnement dépend d'un ensemble de procédés discursifs (descriptifs, narratifs, argumentatifs) et d'un ensemble de mots dont le sémantisme est révélateur de son positionnement au regard de certaines valeurs, le tout en rapport avec les conditions situationnelles de production. Le linguiste du discours est en cela différent du linguiste de la langue : il ne doit accorder qu'une confiance relative aux marques verbales. Il sait qu'il doit traquer le sens au-delà de l'emploi des mots et des constructions phrastiques. Aller voir derrière le masque de l'effacement énonciatif, celui du positionnement discursif.

Notre évaluation de la « place » du discours journalistique dans les débats présidentiels se fera ainsi, d'une part, à partir des marques d'énonciation explicites et plus particulièrement celles qui se manifestent à travers les stratégies de questionnement (ou de non questionnement) des journalistes aux deux candidats, leurs questions pour lancer le débat, mais aussi leurs questions/intrusions à l'intérieur du débat, dévoilant un engagement plus fort dans la confrontation politique. Pour mesurer ce degré d'engagement dans la confrontation, nous en passerons par la notion de « positionnement » désignant, selon Maingueneau (2009 : 100-101) « à la fois les opérations par lesquelles cette identité énonciative se pose et se maintient dans un champ discursif et cette identité même. ».

D'autre part, nous traquerons la face plus ou moins cachée de ce positionnement, à travers l'emploi, dans le discours introductif des journalistes de « préconstruits », notion empruntée à Pêcheux (1990) et (re)définie par Maingueneau (2009 : 103-104), comme « ce sur quoi le discours s'appuie (présenté comme allant de soi) comme soustrait à toute mise en cause ».

À partir de ces deux objets d'analyse (*questionnements* et *préconstruits*), il s'agira ici de particulariser chacun des débats historiques quant aux aspects génériques et interactionnels et de tirer quelques conclusions sur les changements et continuités, à travers les modes de questionnement des journalistes et les « préconstruits » liés en particulier aux séquences et questions introductives. Il est clair cependant que l'activité journalistique dans la confrontation des politiques ne peut être réduite aux séquences introductives, c'est pourquoi il sera fait — dans le premier volet de l'étude en particulier — des analyses d'interactions entre les journalistes et les politiques au sein même du débat.

2. Duels politico-médiatiques de l'entre-deux-tours : changements et continuités

Dans la situation de communication du duel de l'entre-deux-tours, les règles du jeu sont relativement figées. Comme l'affirme l'Institut National de l'Audiovisuel (INA) : « le débat présidentiel s'inscrit comme un rituel immuable auquel se livrent à chaque entre-deux-tours, les vainqueurs du premier tour. »¹

La place et le rôle des hommes/femmes politiques dans le débat présidentiel sont assez clairs dès le début. Ainsi, comme le signalent les *Éditions du Boucher* dans leur préface : « le premier débat est un véritable choc frontal, deux projets bien distincts s'opposent. Il témoigne de la bipolarisation de la vie politique française, gauche contre droite, qui se dessine et deviendra dès lors une constante du débat public. »²

Dans son article sur le duel politique à la télévision, Delporte (2001 : 70-71) considère, lui, que même si ce sont les États-Unis qui en ont proposé les premiers contours formels dans les années 60, la « personnalisation de la vie publique française, favorisée par le jeu institutionnel de la V^e République, et la forte bipolarisation partisane des années 1960 et 1970, ont contribué, plus qu'ailleurs, à son succès ». Selon ce chercheur encore, si le « débat politique contradictoire » marque fortement l'histoire du genre, c'est moins par sa « nouveauté qu'en raison de son immense retentissement et des retombées politiques qu'on lui prête ». (Delporte 2001 : 71)

¹ Site de l'INA : http://www.ina.fr/archivespour tous/index.php?vue=dossier_theme&id=171

3. Places énonciatives et stratégies de questionnement des journalistes

Les modes d'interaction et d'argumentation des politiques dans le débat de l'entre-deux tours des présidentielles françaises ont été assez largement étudiés. Le mode de questionnement des journalistes – dans des genres médiatiques tels que les interviews ou les conférences de presse – a aussi fait l'objet d'études approfondies, en particulier au sein du courant socio-discursif américain. Ainsi Clayman et Heritage ont-ils mis en avant un certain nombre de traits concernant le « formatage » des questions (*question design*) des journalistes adressées aux personnalités publiques du monde anglo-américain (Clayman et Heritage 2002 : 7). Ces paramètres ont permis à ces deux chercheurs de déterminer, entre autres, le caractère plus ou moins neutre ou plus ou moins « agressif » des questions posées.

Etant donné les différences génériques importantes entre l'interview et le débat présidentiel, on peut supposer que les places énonciatives et les stratégies de questionnement des journalistes y seront de nature différente. Nous tenterons ici d'en déterminer quelques caractéristiques au fil des cinq débats présidentiels français télédiffusés entre 1974 et 2007.

L'analyse se fera aussi bien au niveau métadiscursif qu'au niveau micro-linguistique. Nous poserons les questions suivantes : comment les journalistes se mettent-ils en scène au début de l'émission ? Comment entrent-ils en interaction avec les deux candidats et par quel type de questions ?

Nous nous baserons sur les paramètres suivants, mis en place par (Kerbrat-Orecchioni 2001 : 86-88) pour la classification des *actes de questionner* : a) la nature des marqueurs de la valeur illocutoire, b) les raisons qui font que l'on sollicite d'autrui telle ou telle information et les conditions de réussite auxquelles est soumise la question et c) la nature particulière de l'information demandée et la fonction conversationnelle de la question.

3.1. Débat Valéry Giscard d'Estaing (VGE)/François Mitterrand (FM) 1974³

Séquence initiale :

(1) **ALAIN DUHAMEL** : Le débat à proprement parler va donc durer une heure trente, chacun des deux candidats ayant accepté de donner 45 minutes du temps que la loi lui accorde à la télévision pour le second tour des élections présidentielles. Des chronomètres sont en place qui permettront de mesurer exactement le temps de parole utilisé par chacun des deux candidats. Il va de soi que cette petite présentation n'est pas décomptée dans le temps de parole des candidats. Notre rôle, à Jacqueline Baudrier et à moi-même, sera essentiellement de veiller au respect du temps de parole de chacun, et puis au bon déroulement du débat. Comme vous nous l'avez demandé nous nous interdirons naturellement de poser quelques questions que

² Site des éditions Boucher : <http://www.leboucher.com/pdf/president/debats.pdf>

³ Dans chacun des extraits étudiés, nous soulignons les passages concernant l'expression, par les journalistes, de leurs rôles et positionnements dans le débat politique ainsi que leurs questions adressées aux candidats.

ce soit à l'un d'entre vous. Il faut encore préciser que Roger Benamou, le réalisateur, Jacqueline Baudrier et moi-même, avons été choisis en accord avec les deux candidats eux-mêmes; et c'est le tirage au sort qui a décidé que le débat va être très bientôt ouvert par monsieur Valéry Giscard d'Estaing. [...] ⁴

Dans cette première édition du débat présidentiel, les journalistes, Jacqueline Baudrier (JB) et Alain Duhamel (AD), sont pour ainsi dire réduits à l'« état de chronomètres, interdits de relance, d'intervention, d'interruption » (Delporte 2001). Les deux journalistes le confirment : leur rôle consiste en grande partie à « veiller au respect du temps de parole de chacun, et puis au bon déroulement du débat ». AD exprime de manière tout à fait claire les raisons de cet « effacement » lors du premier débat politique à la télévision : « Comme vous nous l'avez demandé, nous nous interdirons naturellement de poser quelques questions que ce soit à l'un d'entre vous. ».

Pour ce premier débat présidentiel télévisé, les règles du jeu sont donc plutôt l'affaire des politiques qui, tout en s'adaptant aux conditions modernes du débat politique dictent leur loi. Ce débat se déroule alors sous l'égide de l'ORTF, « puissance invitante » et l'organisation est l'affaire de la commission de contrôle (Delporte 2001 : 80). Les caractéristiques génériques et interactionnelles du premier débat présidentiel télévisé sont ainsi fortement liés aux contextes politique et institutionnel de l'époque, c'est-à-dire aux contraintes imposées par les autorités au sein des champs politique et journalistique.

3.2. Débat Valéry Giscard d'Estaing (VGE)/François Mitterrand (FM) 1981

Sept ans après le premier débat, les duellistes sont les mêmes, mais le contexte politique a changé et, nous allons le voir avec l'exemple (2), l'identité et le rôle des journalistes aussi, même si ces derniers, Jean Boissonnat (JB) de l'*Expansion* et Michèle Cotta (MC) de *RTL*, sont encore désignés par les hommes politiques en « commun accord » avec la commission de contrôle.

Si le cadre scénique n'est pas fondamentalement différent, la mise en place des règles du duel s'avère bien différente.

Séquence initiale :

(2) JB : Bonsoir. Nous voici donc réunis pour ce débat entre les deux participants au deuxième tour de l'élection présidentielle, M. Valéry Giscard d'Estaing et M. François Mitterrand. Ce débat a été organisé par la Commission de contrôle, avec l'accord des représentants des deux candidats. Il sera dirigé par deux journalistes choisis d'un commun accord, Michèle Cotta, journaliste à RTL, et moi-même, Jean Boissonnat, journaliste à L'Expansion et chroniqueur à Europe 1. Nous devons veiller à l'organisation, à l'animation et au déroulement de ce débat. Chaque candidat disposera de 50 minutes pour répondre aux questions que nous leur poserons et qu'ils se poseront l'un à l'autre. Puis, il leur restera à chacun 5 minutes pour conclure. [...] Chacun de ces thèmes

⁴ Les transcriptions des extraits des quatre premiers débats (1974/1981/1988/1995) présentés dans cet article sont empruntés au site des Éditions du Boucher mentionné plus haut (<http://www.leboucher.com/pdf/president/debats.pdf>). Les extraits du débat de 2007 sont empruntés au site <http://www.liberation.fr/politiques/010118726-la-transcription-exhaustive-du-debat>. Il s'agit dans les deux cas de transcriptions en écriture orthographique.

sera se déroulera pendant 30 minutes. Puis, pendant une dizaine de minutes, nous poserons des questions de caractère plus général, avant que chaque candidat ne conclut en cinq minutes.[...] Commençons donc par la politique intérieure. Michèle Cotta pose la première question.

MC : [...] Monsieur Valéry Giscard d'Estaing, monsieur Mitterrand, au fond, à l'issue du premier tour, vous avez devant vous à peu près le même problème. Vous avez obtenu l'un et l'autre, le 26 avril, plus de 25 %, le quart du corps électoral, mais l'un et l'autre vous avez besoin, pour être élus, d'un autre quart. Vous, François Mitterrand, vous avez besoin des communistes, et vous, Valéry Giscard d'Estaing, vous avez besoin des électeurs de Jacques Chirac.

Alors, ma première question est celle-ci : votre stratégie de reconquête à l'égard des électeurs chiraquiens n'est-elle pas trop rapide ? Lorsque vous dites : « Jacques Chirac a eu raison », parlez-vous seulement de sa lutte contre la bureaucratie? Y a-t-il pour vous un Jacques Chirac qui a eu raison et un Jacques Chirac qui continuerait d'avoir tort ?

[...]

Une différence majeure par rapport à 1974 : les deux hommes politiques se poseront des questions (« l'un à l'autre »), mais les deux journalistes se positionnent eux aussi d'emblée, comme questionneurs, au début, au cours (« pour répondre aux questions que nous leur poserons ») et à la fin du débat (« Puis, pendant une dizaine de minutes, nous poserons des questions de caractère plus général »). On n'a donc plus affaire à de simples chronomètres sans voix, mais plutôt à des « animateurs » de débat, maîtres des relances et des interruptions.

Quelle est la nature particulière de l'information demandée par les journalistes en début de débat et la valeur « taxémique »⁵ de la question ?

MC procède de manière « pédagogique » en faisant d'abord une synthèse de la situation au lendemain du premier tour, afin de motiver sa question : aucun des candidats n'est en mesure de gagner sans le soutien des communistes d'un côté et des Chiraquiens de l'autre. On peut interpréter cette mise en place du questionnement, comme relevant d'un souci d'objectivité/de neutralité (Burger 2005 : p. 75) de la part de la journaliste : mettre les deux candidats sur un pied d'égalité quant à leur chance de gagner l'élection. On peut aussi y voir une volonté de « dramatiser » et de rendre le débat plus « adversatif ».

La question que pose MC prend la forme d'une interro-négation : « Votre stratégie de reconquête à l'égard des électeurs chiraquiens n'est-elle pas trop rapide ? ». On sait qu'avec l'interro-négation, l'énonciateur privilégie une valeur à l'exclusion des autres et qu'il fait pression sur le co-énonciateur pour qu'il en fasse de même. L'énonciateur s'établit alors comme le maître des interprétations, entretenant ainsi une « relation d'adversativité » (Guillemain-Flescher 1998 : 32) avec son interlocuteur. La fonction principale de cette première question est donc davantage la mise en avant du point de vue journalistique. La locutrice-journaliste attend un assentiment de la part de VGE quant à sa stratégie électorale vis-à-vis de Jacques Chirac et de ses électeurs.

La deuxième question de MC est basée sur des propos rapportés de VGE (« Jacques Chirac a eu raison »). Cet énoncé permet à la journaliste d'amener sa troisième et dernière question prenant la forme d'un mot d'esprit (antiphrase) : « Y a-t-il pour vous un Jacques Chirac qui a eu raison et un Jacques Chirac qui continuerait d'avoir tort ? », qui accentue également l'impression que la

⁵ « Taxème » (Kerbrat-Orecchioni 2001), c'est-à-dire comme marqueur du rapport de places entre le destinataire et le destinataire.

journaliste, en entraînant VGE dans une certaine direction, cherche à le « déstabiliser ». VGE ne se soumet pas à l'orientation du débat que tente de lui imposer la journaliste et, après avoir insisté sur le soutien du parti de Jacques Chirac pour sa candidature, il répond pourtant directement à la question de MC et termine sa première intervention par une question adressée directement à FM : « Je pose une question à François Mitterrand, qui est dans la ligne de celle-ci : si vous êtes élu Président de la République, vous avez dit que vous formeriez un gouvernement. Ce gouvernement se présentera-t-il devant l'Assemblée Nationale ? ». D'un point de vue interactionnel, un phénomène intéressant se produit juste après ces derniers propos de VGE. JB prend immédiatement la parole avant même que FM n'ait eu le temps d'entamer son intervention en réponse à la question posée par VGE :

(3) JB : J'aurais voulu poser une question à M. Mitterrand, sur la question de Valéry Giscard d'Estaing, parce que M. François Mitterrand a déjà eu l'occasion de dire qu'il ne serait pas le seul contraint de dissoudre l'Assemblée si vous étiez élu. Il m'intéresserait de savoir, en votre présence, comment il argumente sur ce point.

Cette intrusion de JB dans le début de confrontation entre les deux candidats est pour le moins abrupte puisque le journaliste ravit à VGE une réponse directe de son allocutaire. Notons également une certaine confusion dans les termes d'adresse et les pronoms employés par le journaliste : « M. Mitterrand » d'abord, puis « il », puis « si vous étiez élu », « en votre présence » puis, « il » de nouveau... Pourtant, FM ne semble pas perturbé par cette stratégie et continue, à son tour, de poser des questions : « Je voulais simplement qu'on m'explique, c'est-à-dire que l'autre candidat veuille bien m'expliquer... Son raisonnement n'est-il pas ne tombe-t-il pas dans le vide ? »

Cette kyrielle de questions de la part des uns et des autres (journalistes et politiques) — mais aussi le fait qu'il s'agit de questions indirectement posées à leurs destinataires — indique que les places des uns et des autres dans le débat ne sont pas encore bien établies. La confusion concernant les termes d'adresse et les pronoms se prolonge (« Valéry Giscard d'Estaing », « on », « l'autre candidat ») et la fonction conversationnelle de la question est encore imprécise. On décèle — de la part de FM — un refus d'affronter directement les questions de l'autre candidat. Le rôle du journaliste ici semble être celui d'un « passeur » de parole, atténuant de manière évidente la confrontation directe. On trouvera un élément de réponse à ces données interactionnelles dans l'étude de Delporte (2001 : 84) qui affirme ceci :

Le candidat socialiste, souhaitant éviter l'échange direct, impose que toute question posée par l'un des orateurs transite par les journalistes. Désormais actifs et non plus figés dans le rôle de pendules, ils retrouveront ainsi leur place de questionneurs, en interrogeant les candidats.

Pour conclure sur le débat de 1981, on dira que les discours des journalistes sont encore sous une forte influence du contexte politique et institutionnel et, bien sûr, de la personnalité même des duellistes. Cependant, leurs interventions dans la séquence initiale et au cœur même du débat laissent percevoir une forte volonté d'aiguiser la confrontation avec et entre les politiques. Même s'ils sont plus audibles qu'en 1974, les interventions des journalistes et le mode de production du questionnement sont liés, en grande partie du moins, aux exigences des politiques.

3.3. Débat Jacques Chirac (JC)/François Mitterrand (FM) 1988

En 1988, les représentations du rôle des uns et des autres sont plus claires et le rituel républicain semble avoir atteint son « rythme de croisière ». Selon Delporte (2001 : 85) les règles sont pourtant les mêmes qu'en 1981. Michel Cotta (MC) et Elie Vannier (ÉV), tous les deux directeurs de l'information, à TF1 et à Antenne 2, entament ainsi le débat :

Séquence initiale :

(4)MC : Chaque candidat disposera d'environ 50 minutes... mais 50 minutes précisément... nos interventions seront décomptées à part, les deux interventions des journalistes et, enfin, vous aurez droit, chacun d'entre vous, à trois minutes de conclusion.
[...]

ÉV : [...] Mais nous ferons surtout, ce soir, Michèle Cotta et moi-même, notre métier de journaliste, c'est-à-dire que, bien sûr, nous veillerons à l'équilibre mais nous veillerons aussi à poser les questions qui, nous semble-t-il, intéressent l'ensemble des téléspectateurs et des citoyens, questions qui doivent être importantes pour eux.

MC : [...] La première question est une question assez simple que, je crois, tous les Français se posent aujourd'hui : Voici plus de deux ans que vous êtes, l'un et l'autre, à la tête de ce pays. À de nombreuses reprises, sur toute la scène politique, on vous a vus, l'un et l'autre assez proches... d'ailleurs, vous-mêmes, dans des interviews, vous avez dit que vous l'étiez et après tout les Français s'en satisfaisaient assez bien. Alors qu'est-ce qui se passe?... D'un seul coup, vous n'avez pas de mots assez durs l'un pour l'autre. Les uns parlent de l'âge d'un candidat, les autres de la vulgarité. Est-ce que vraiment la campagne électorale permet tout?... Est-ce que vraiment nous ne sommes plus au temps de la cohabitation?...

Dans un premier temps, les journalistes de ce troisième duel mettent l'accent aussi bien sur leur rôle d'arbitre que sur celui de médiateurs entre les téléspectateurs/citoyens et les candidats : « [...] nous veillerons aussi à poser les questions qui, nous semble-t-il, intéressent l'ensemble des téléspectateurs et des citoyens, questions qui doivent être importantes pour eux ». Ce deuxième aspect de leur positionnement est appuyé par MC, lors de sa première question : « ...une question assez simple que, je crois, tous les Français se posent aujourd'hui... ». Après la question partielle : « Qu'est-ce qui se passe ? », produisant un effet de dramatisation, la journaliste, comme en 1981, en passe tout d'abord par un bref bilan de la situation : elle tente ici encore de placer les deux candidats sur un pied d'égalité, tout en mettant l'accent sur leurs oppositions attisant ainsi – en ce début de débat – la confrontation : « vous n'avez pas de mots assez durs l'un pour l'autre. Les uns parlent de l'âge d'un candidat, les autres de la vulgarité ». Ces propos constituent une réponse partielle à la première question posée par la journaliste. Nous interprétons donc « Qu'est-ce qui se passe? » comme une question rhétorique dans la mesure où MC y exprime davantage son étonnement qu'une demande d'information.

Les deux dernières questions posées par la journaliste sont chargées d'une valeur de jugement critique avec l'adverbe modalisateur « vraiment » en particulier : « Est-ce que vraiment... ? ». Ici aussi, la question de MC a une forte valeur illocutoire assertive.

Après les interventions des deux candidats sur les déboires de la cohabitation, ÉV reprend le questionnement. Comme sa collègue (en 1981), il pose des questions à forme interro-négative fortement orientées, sur l'actualité de la campagne avec, en particulier, la montée du FN :

(5) **ÉV** : Ne croyez-vous pas, messieurs, que le grand vainqueur de la cohabitation soit Jean-Marie Le Pen ?... N'avez-vous pas le sentiment que le succès qu'il a remporté ne soit dû, pour une bonne part, à un rejet du langage politique traditionnel et, finalement, un langage auquel, les sondages l'indiquent, les Français ne semblent plus beaucoup croire?...

Cette série d'interro-négatives indique ici aussi une forte volonté de la part du journaliste de faire valoir son interprétation des résultats du premier tour et de mettre les deux duellistes en confrontation avec le vote lepéniste. MC, plus tard, reprend ce thème, pour, une fois de plus, mettre les deux candidats sur un pied d'égalité face au phénomène Le Pen, mais en formulant ici, une véritable question à force illocutoire interrogative :

(6) **MC** : Ceci étant, aucun d'entre vous ne peut être élu sans une partie plus ou moins importante de l'électorat de Jean-Marie Le Pen. Qu'êtes-vous prêt à faire pour l'attirer, et l'attirerez-vous cette partie de l'électorat?...

Dans ce troisième débat, les questions des journalistes sont fortement orientées : les journalistes sollicitent de préférence telle ou telle réponse, positive ou négative, marquant un positionnement fort et cherchant à déclencher ou à accentuer la confrontation d'idées entre les deux candidats. Par le biais de structures interro-négatives ou de marqueurs lexicaux (« vraiment »), ils demandent une réaction et/ou une explication et chargent leurs énoncés de valeurs secondes, mais dominantes, de critique et de reproche (Kerbrat Orecchioni 2001 : 96). Cependant, comme en 1981 et surtout de la part de MC, les questions introductrices - marquent aussi un souci d'impartialité vis-à-vis des deux candidats, en insistant sur leur situation identiquement complexe avant le deuxième tour.

Un élément nouveau en 1988 est le fait, qu'à plusieurs reprises, les journalistes en appellent aux téléspectateurs et justifient leurs questions en s'appuyant sur l'opinion publique et les téléspectateurs-citoyens. Ils se positionnent donc en tant que médiateurs entre les politiques et les citoyens français, mais aussi en tant que « sonorisateurs » de la voix collective. À l'instar de Burger (2005 : 57), on peut décrire ce type de débat politique comme relevant d'une activité de *communication réciproque* (entre l'animateur et les débatteurs) mais aussi de *communication unilatérale* (entre les journalistes et les téléspectateurs). Ces deux cadres de communication font que le journaliste endosse des rôles différents et s'engagent ainsi dans des actes de langage mixtes, entre l'assertion et la question.

3.4. Débat Jacques Chirac (JC)/Lionel Jospin (LJ) 1995

Séquence initiale:

(7) **GUILLAUME DURAND (GD)** : [...] C'est très important pour notre rôle : nous serons là avec Alain, notamment pour respecter l'équité du temps de parole. C'est une des règles du jeu de la tradition démocratique. [...] Dernier point : il ne s'agit en aucun cas, vous

vous en doutez, d'une interview des deux candidats à la Présidence de la République par les deux modestes journalistes que nous sommes. Il s'agit, et là encore, c'est la tradition, d'un débat.
[...]

ALAIN DUHAMEL (AD) : Alors le tirage au sort a désigné pour commencer monsieur Jospin. Nous allons donc organiser ce débat autour de quatre thèmes principaux. [...] C'est l'organisation que nous avons proposée à monsieur Chirac et à monsieur Jospin, qui l'ont acceptée. Nous nous sommes mis d'accord également sur la durée de chacun de ces thèmes. Rien ne nous empêche maintenant de commencer. Le premier thème porte donc sur les questions politiques et institutionnelles. La première question, c'est tout simplement, d'abord monsieur Jospin : comment interprétez-vous l'importance du vote protestataire au premier tour de cette élection?

Le débat est présenté comme une sorte de *consensus politico-journalistique* : « C'est l'organisation que nous avons proposée à monsieur Chirac et à monsieur Jospin, qui l'ont acceptée. Nous nous sommes mis d'accord également sur la durée de chacun de ces thèmes ». Les journalistes affichent une posture de réserve et de modestie. Cette attitude de « réserve » est également appuyée par la formulation « Rien ne nous empêche maintenant de commencer... » qui sert d'introducteur à la première question.

Ce qui frappe également ici, c'est l'insistance, de la part de GD sur leur rôle *d'arbitre*, garant de l'« équité du temps de parole » ; le journaliste se présente aussi comme le garant de la pertinence des thèmes abordés, vis-à-vis des spectateurs/citoyens, à qui il s'adresse directement grâce au pronom « vous » : « ...une thématique que nous avons mise au point, qui permettra de ne pas occulter l'un des grands sujets de la campagne électorale qui *vous* a passionnés. ».

Enfin, troisième point intéressant à noter, c'est la précision concernant le rôle des journalistes dans le débat, exprimée de manière explicite ici : « il ne s'agit en aucun cas, vous vous en doutez, d'une interview des deux candidats à la Présidence de la République par les deux modestes journalistes que nous sommes. Il s'agit, et là encore, c'est la tradition, d'un débat. » Cette précision concernant le genre médiatique laisse entendre que l'on en revient au genre du premier débat, durant lequel les candidats débattaient entre eux, sans intrusion de la part des journalistes. Ce positionnement se confirme tout le long du débat où les deux journalistes sont pour ainsi dire de simples passeurs de tour de parole se contentant d'indiquer qui a la parole, combien de temps il lui reste et insistant à chaque transition sur le fait que les candidats doivent répondre à l'adversaire avant de répondre à la prochaine question (À Lionel Jospin : « Oui, oui, vous êtes là pour ça. Pour vous répondre et pour clarifier. Alors, allons-y! ». À Jacques Chirac : « Monsieur Chirac, vous lui répondez si vous désirez, et ensuite Guillaume vous fait passer, l'un comme l'autre au deuxième grand thème sur les questions sociales et les choix économiques »). AD et GD s'immiscent très peu dans l'interaction et ne cherchent pas à aiguïser la confrontation entre les politiques — comme leurs prédécesseurs des duels de 1981 et 1988 —, mais au contraire à l'estomper.

Au cœur du débat, lorsqu'un nouveau thème est introduit, les questions des deux journalistes portent en grande partie sur la méthode de chaque candidat. Voyons par exemple l'introduction du deuxième grand thème du débat par GD, les questions économiques et sociales :

(8) GD : Sur les questions économiques et sociales, on ne va pas vous abreuver de chiffres. Tout le monde connaît le chiffre du chômage en France [...] Beaucoup de questions concrètes, messieurs, se posent. Beaucoup de gens se demandent comment concrètement, si vous êtes élu l'un ou l'autre Président de la République, vous

allez relancer l'embauche, comment concrètement vous allez pouvoir créer ou faire naître des emplois, suivant quel calendrier, avec quels objectifs et quels moyens. [...]

Tout le long du débat de 1995, les journalistes insistent sur la nécessité de répondre « concrètement » (3 occurrences) et avec précision. Ils en passent, ici aussi, à l'aide de questions indirectes, par la voix collective et donc par les téléspectateurs-témoins (« Beaucoup de gens se demandent... », « Beaucoup de questions se posent... »)

Dans ce quatrième débat, la place des deux journalistes pourrait être caractérisée avant tout comme celle d'arbitres du duel et non comme celle de gestionnaires et d'instigateurs de la polémique. Lorsqu'ils posent leurs questions au début de chacune des quatre séquences thématiques, celles-ci portent en particulier sur le « comment » de la politique de chacun. Comme en 1988, les journalistes s'appuient sur l'opinion publique et les téléspectateurs-citoyens pour motiver leurs questions. À l'instar de Burger (2005 : 75), on voit qu'une même « instance journalistique endosse conjointement deux identités : celle du journaliste s'adressant à son auditoire et celle de l'animateur s'adressant aux débattants » en les questionnant.

3.5. Débat Nicolas Sarkozy (NC)/Ségolène Royal (SR) 2007

Séquence initiale :

(9) ARLETTE CHABOT (AC) : Bonsoir à tous. Bonsoir Ségolène Royal, bonsoir, Nicolas Sarkozy. [...] Alors nous sommes là avec Patrick Poivre d'Arvor pour faire en sorte que ce débat se déroule dans la plus grande clarté.

PATRICK POIVRE D'ARVOR (PPDA) : Les règles seront les mêmes pour tout le monde, même temps de parole, mêmes questions. Les réponses, je le suppose, seront différentes. Avec Arlette Chabot, nous avons décidé qu'on de définir quatre grands chapitres de durée égale [...] Pour détendre l'atmosphère, quel est votre état d'esprit aux uns et aux autres ? Ségolène Royal, comment vous sentez-vous ?
[...]

ARLETTE CHABOT (AC) : Première question elle est simple: quelle présidente ou quel président serez-vous si vous êtes élu? Vous appartenez tous les deux à une nouvelle génération. Ensuite il y a eu le quinquennat qui accélère la vie politique française. Donc quel style voulez-vous donner à cette présidence? Quel pouvoir doit avoir un président dans un monde moderne et quel contre-pouvoir pouvez-vous installer ?

Dans le dernier « duel de l'entre deux tours » en mai 2007, AC et PPDA interviennent très peu en cours de débat, laissant les deux candidats répondre et réagir directement aux questions et aux propos de l'adversaire. Ils retrouvent le rôle de régulateurs du premier débat. Dans la première séquence, AC insiste, comme ses prédécesseurs, sur leur rôle de journalistes-pédagogues : « Nous sommes là avec Patrick Poivre d'Arvor pour faire en sorte que ce débat se déroule dans la plus grande clarté. ». Aucune indication particulière du mode de questionnement qui sera mis en place.

La première question posée par PPDA et la deuxième posée par AC apportent cependant une nouveauté par rapport aux éditions précédentes. PPDA s'inquiète de l'état émotionnel des deux candidats cherchant à « détendre l'atmosphère » : « ...quel est votre état d'esprit aux uns et aux autres ? Ségolène Royal, comment vous sentez-vous? » ; AC s'intéresse, elle, à travers un « panel

de questions » (réplique de Sarkozy), à leur conception *personnelle* de la présidence de la République dans « un monde moderne ». À travers ces questions sur les dispositions et le style personnel des candidats, les journalistes indiquent un positionnement moins distancié et plus personnalisé que leurs prédécesseurs vis-à-vis des politiques. Cette posture se vérifie tout le long du débat durant lequel les journalistes, AC et PPDA, ne s'impliquent pas dans l'antagonisme des idées politiques en confrontation, pourtant très fort entre Nicolas Sarkozy et Ségolène Royal.

4. « Préconstruits » idéologiques dans le discours des journalistes

Cette deuxième partie de l'étude du *Débat Présidentiel Télévisé* portera sur les « préconstruits » provenant de la sphère politique. Le but principal ici est d'essayer de dégager l'idéologie derrière les discours des journalistes dans les séquences initiales des cinq débats. Les questions centrales sont : dans quelle mesure le politique s'intègre-t-il dans la sphère médiatique à travers le discours des journalistes ? Peut-on discerner des changements majeurs quant au positionnement des journalistes dans la confrontation des politiques au cours des dernières décennies ?

4.1. « Préconstruit » : définitions

C'est d'abord Pêcheux (1990, cité dans Maingueneau 2009 : 104), qui a introduit la notion de *préconstruit* au sein de l'analyse du discours. Il la définit comme le résultat des « traces dans le discours d'éléments antérieurs dont on a oublié l'énonciateur » : les groupes nominaux à article défini (*le prolétariat*), les nominalisations (*le déclin du mariage*), les appositions (*La France, pays des droits de l'homme*), les relatives restrictives, les adjectifs détachés, etc. Cette définition de Pêcheux correspond à l'utilisation conventionnelle de la notion d'interdiscours/intertexte (Adam 1999 ; Charaudeau et Maingueneau 2002), puisqu'il est question d'éléments textuels, repérables dans le discours, qui font une sorte d'écho avec des textes antérieurs.

Dans notre acception, il sera question de *prédiscours*, c'est-à-dire d'éléments de nature conceptuelle et intellectuelle qui précèdent la mise en discours. Pour cerner cette même notion de « prédiscours », Marie-Anne Paveau (2008) se sert du concept de « cognition sociale », une notion établie dans les sciences sociales, et qui renvoie, selon cette chercheuse, à toutes nos connaissances, croyances et pratiques sociales « d'avant » la mise en discours ; ces connaissances, comme le décrit Paveau, « imprègnent implicitement toutes nos productions verbales »⁶. C'est la *mémoire* — autre mot-clé — qui sera le garant de la transmission de ces connaissances. Et c'est la mémoire qui nous aide à identifier les *prédiscours*. Ces concepts captent bien, nous semble-t-il, l'orientation de notre étude.

Pour nous, le préconstruit se rapproche du *topos* ou *lieu commun* renvoyant aux instruments (logiques, linguistiques et associatifs) et permettant de trouver des arguments pour une certaine conclusion. Prenons un exemple : le topos « plus une personne dort, plus elle a de l'énergie »

⁶Pour une explication de la notion de *cognition sociale*, voir par exemple Yzarbyt *et al.* (1998), Leyens *et al.* (1996) ou Dardenne (2008).

construit, selon nous, un instrument permettant d'interpréter l'énoncé « la personne x dort peu » comme un argument en faveur de la conclusion « la personne x manque de force ». En analyse du discours (Amossy 2009), on considère que ces instruments font intervenir ce qui est admis dans une certaine communauté. Les arguments résultant de ces opérations sont ainsi issus d'associations et de raisonnements des énonciateurs, liés à l'ensemble des connaissances partagées préexistant au discours d'une certaine collectivité sociale. Ainsi, le préconstruit existe dans une communauté en dehors du discours, à la différence de la *présupposition existentielle* qui ne repose pas obligatoirement sur des idées préalables, mais peut aussi être créée au moment de l'énonciation, comme dans l'exemple *le roi de France est chauve*.

Le préconstruit pose un problème à l'analyste du discours en raison de son immatérialité ; c'est pourquoi nous chercherons à travailler dans la matérialité du texte, à partir de lexèmes et autres unités textuelles, afin de reconstituer les préconstruits idéologiques, en forme de topoï ou de phrases génériques (Anscombe 1995, Kleiber 1988). Nous essaierons ainsi de rétablir, pour chaque débat, les différents préconstruits sur lesquels reposent les discours des journalistes des cinq séquences introductives. Les trois thèmes sur lesquels portera l'analyse des préconstruits sont : *le statut du débat*, *la place des journalistes dans la confrontation politique* et *la forme du débat*. Dans la dernière partie de l'analyse, nous illustrerons, sous le titre *indices lexicaux*, les préconstruits derrière le choix de vocabulaire en comparant les différentes dénominations pour un même concept.

4.2. Le statut du débat

Les préconstruits idéologiques sur lesquels sont bâtis les discours des journalistes témoignent, d'abord, d'une conception du duel comme un événement politique, dans le sens où il semble être dirigé, organisé par et peut-être aussi pour servir le politique ; puis, le débat semble être conçu comme un événement médiatique, dans le sens dirigé, organisé par et peut-être aussi pour servir le médiatique. Ainsi, en 1974, le discours du journaliste (exemples 1 à 4) révèle les préconstruits 1' à 4' (présentés ci-après) :

(1) **JB** : Mesdames, messieurs, le débat [...] ouvre la campagne électorale à l'ORTF pour le second tour de cette élection. Il va être diffusé, il est diffusé en direct à la fois sur la première chaîne et la deuxième chaîne de la télévision et sur France Inter. [...] (1974)

(2), (3), (4), C'est donc un grand événement sans précédent à la télévision française, de la plus haute importance aussi pour l'ORTF puisqu'il ouvre une brèche dans les contraintes très rigides que lui impose la campagne [...]. (1974)

(1') La diffusion en direct marque l'importance attribuée à ce débat

(1'') Le débat de l'entre-deux tours est un événement important dans l'histoire de la télévision française

(2') Le débat de l'entre deux tours est avant tout un événement politique

(3') Le débat de l'entre-deux tours est une ouverture vers une médiatisation du politique

(4') La campagne électorale impose des contraintes à la télévision

Le préconstruit 2' est aussi repérable dans le discours introductif du débat de 1981, notamment dans l'extrait : « Ce débat a été organisé par la Commission de contrôle, avec l'accord des représentants des deux candidats » (1981).

Dans les trois débats suivants, nous observons un changement idéologique quant au statut du débat :

(5) **GD** : Bonsoir à tous. Merci de nous accueillir chez vous. Nous sommes en direct du studio 101 de la Maison de la Radio à Paris. (1995)

(6) **AC** : Vous êtes évidemment très nombreux, nous l'imaginons ce soir, pour suivre ce débat. (2007)

Derrière ces séquences, nous repérons le préconstruit suivant, dominant par la suite :

(5') et (6') Le débat de l'entre-deux tours est avant tout un événement médiatique

Ainsi, dans les deux premiers débats on a affaire à une mise en scène du politique, à l'aide de l'audio-visuel. Ces débats sont surtout conditionnés par l'instance politique et centrés sur l'émetteur envoyant un message, tandis que les débats de 1988, 1995 et 2007 sont surtout conditionnés par l'instance médiatique et centrés sur le récepteur du message. Ainsi, à partir de 1988, le débat n'est pas, selon nous, un événement au service du politique et des politiciens mais au service des téléspectateurs.

Les positionnements des journalistes changent également sur l'échelle registre formel – registre informel : il y a progression d'une identité énonciative formelle vers une identité énonciative informelle et une progression du journaliste-arbitre au journaliste-animateur, plus informel.

4.3. La place des journalistes dans la confrontation politique

En ce qui concerne *la place des journalistes dans la confrontation politique*, les préconstruits dans les cinq débats varient également. Regardons tout d'abord l'exemple suivant, extrait du débat de 1974 :

(7) **AD** : Notre rôle, à Jacqueline Baudrier et à moi-même, sera essentiellement de veiller au respect du temps de parole de chacun, et puis au bon déroulement du débat. (1974)

Selon nous, les préconstruits derrière ces propos — et plus particulièrement derrière les unités « respect » et « bon déroulement » — sont les suivants :

(7') Un journaliste doit intervenir le moins possible dans un débat politique

(7'') La non-intervention des journalistes garantit la neutralité, l'objectivité du débat

Dans les propos suivants :

(8) Comme vous nous l'avez demandé, nous nous interdirons naturellement de poser quelques questions que ce soit à l'un d'entre vous. (1974)

Un autre préconstruit — lié au verbe « s'interdire » en particulier — nous semble présent :

(8') Les journalistes s'adaptent aux exigences des politiques
(8'') Les questions mettent en jeu la neutralité et l'objectivité des débats politiques

Il est clair et explicite — de par la construction causale de l'énoncé (8) — que cette exigence de neutralité vient des politiques.

Le terme « journaliste » n'est pas présent dans le débat de 1974, sans doute parce que ce terme pourrait évoquer l'idée d'une conduite trop forte du débat, d'une prise de position subjective et d'une hiérarchie entre les instances médiatique et politique.

Dans les débats qui suivent, la situation est différente mais non pas uniforme. Ainsi, en 1981, les journalistes nous informent que :

(9,10) JB : Il [le débat] sera dirigé par deux journalistes choisis d'un commun accord, Michèle Cotta, journaliste à RTL, et moi-même, Jean Boissonnat, journaliste à L'Expansion et chroniqueur à Europe 1. (1981)

De (9) et (10) nous relevons — à partir du verbe « diriger » et du syntagme nominal « un commun accord » en particulier — les préconstruits suivants :

(9') La confrontation des politiques est canalisée par les journalistes
(10') Le débat est le résultat d'un consensus entre les politiques et les journalistes

Nous observons un changement au niveau idéologique, à savoir que la participation et donc les questions des journalistes font partie intégrante, à présent, de ce genre de débat. On n'a plus affaire à un simple affrontement « en tête-à-tête » entre les opposants politiques. Les journalistes ont désormais leurs mots à dire dans la confrontation des politiques. On voit que le choix des participants de la sphère médiatique est le fruit d'un compromis entre les deux parties.

Nous pouvons ainsi constater la présence de deux idéologies « opposées » dans le débat de 1981 (9'et 10'). Le débat de 1981 relève ainsi des deux instances, médiatique et politique.

En 1988, un changement s'opère aussi vers un style journalistique de plus en plus engagé :

(11) EV : Mais nous ferons surtout, ce soir, Michèle Cotta et moi-même, notre métier de journaliste, c'est-à-dire que, bien sûr, nous veillerons à l'équilibre mais nous veillerons aussi à poser les questions qui, nous semble-t-il, intéressent l'ensemble des téléspectateurs et des citoyens. (1988)

De cet extrait ressort le préconstruit :

(11') La fonction d'un journaliste dans un débat politique est double : arbitrer la confrontation et se faire l'écho des Français par son questionnement aux politiques.

Nous observons ainsi, par rapport aux deux premiers débats, de nouveaux préconstruits. Dans le débat de 1988, le lexème « question » n'évoque plus l'idée d'une conduite trop forte du débat, mais plutôt un composant inhérent au lexème « métier ». Quant au lexème « journaliste », il ne repose pas ici, selon nous, sur l'idée du journaliste « classique » qui pose des questions précises en quête d'une réponse précise, mais sur une autre conception :

(12) MC : [...] une question assez simple que, je crois, tous les Français se posent aujourd'hui : Voici plus de deux ans que vous êtes, l'un et l'autre, à la tête de ce pays... (1988)

Selon nous, l'énoncé 12) donne lieu aux préconstruits selon lesquels :

(12') Les questions posées par les journalistes relaient celles que les Français se posent

(12'') Les questions constituent un outil pour diriger le débat vers les intérêts des citoyens

Selon ces préconstruits, l'intervention et les questions des journalistes, leur place plus ou moins marquée, ne menacent pas la neutralité, l'équité et l'égalité du débat ; au contraire, l'intervention et les questions garantissent son bon déroulement, à savoir un débat qui évoque des questions intéressantes pour les gens. Au fond, le préconstruit que 'le débat est un événement politique' est ici mis hors jeu en faveur du préconstruit 'le débat est un événement médiatique'. Surtout dans celui de 1988, les médias se veulent les porte-parole des citoyens français.

Les préconstruits 12') et 12'') sont communs pour les quatre derniers débats ; néanmoins, le positionnement change. Par rapport à 1974, les journalistes du débat de 1981 ne se présentent plus comme « au service » du politique et en faveur de la liberté d'expression des hommes politiques. En 1981, les journalistes aspirent par contre à prendre leurs marques et à s'engager davantage dans la confrontation des politiques. Ensuite, dans les débats de 1988, 1995 et 2007, les journalistes deviennent (surtout en 1995 et 2007) plus modestes et semblent être au service des téléspectateurs, ce qui ressort clairement de l'extrait suivant et des préconstruits que nous en repérons — à travers, en particulier, les lexèmes « interview » et « modestes » — :

(13) Il ne s'agit en aucun cas, vous vous en doutez, d'une interview des deux candidats à la Présidence de la République par les deux modestes journalistes que nous sommes. (1995)

(13') Dans un tel débat le rôle du journaliste n'est pas de poser des questions directement aux candidats

(13'') Dans la confrontation politique, la figure du journaliste est « effacée »

On a donc un changement « d'éclairage » qui se déplace de l'instance politique vers l'instance médiatique. Les préconstruits issus des deux derniers débats témoignent d'un positionnement consistant à garantir que la transmission du message politique fonctionne :

(14, 15) GD : Après, Alain, vous expliquerez un peu la thématique que nous avons organisée pour une meilleure compréhension de ce débat. [...] (1995)

(16) AC : Nous sommes là avec Patrick Poivre d'Arvor pour faire en sorte que ce débat se déroule dans la plus grande clarté. (2007)

De ces extraits ressortent, selon nous, les préconstruits suivants :

(14') Le rôle des animateurs est avant tout « pédagogique » : expliquer le contenu des discussions aux téléspectateurs

(15') Le débat doit être compréhensible pour les citoyens

(16') Les journalistes sont des « garants » de la bonne réception du débat par les téléspectateurs

Les deux derniers débats se différencient dans le sens qu'ils reposent sur un positionnement plus discret, comme on l'a vu dans (13') et dans (13''). Il ne s'agit pas tant d'appuyer la polémique que de rester en dehors de celle-ci.

Les positionnements des journalistes dans les deux premiers débats sont les suivants : en 1974, celui d'arbitre neutre en faveur d'une non-intervention dans les discussions entre les candidats et, en 1981, celui d'animateur-journaliste consciencieux de prendre ses marques en tant qu'organisateur du débat. En revanche, les positionnements des journalistes dans les débats de 1988, 1995 et 2007 ont en commun de représenter un « canal de transmission » du message aux téléspectateurs et correspondent également à une identité démocratique prenant la perspective des citoyens. Les journalistes de 2007 se démarquent en prenant l'identité de l'animateur, ayant l'ambition d'alléger et de rendre plus personnel le message politique au grand public.

4.4. La forme du débat

En ce qui concerne *la forme du débat*, les journalistes de 1974 indiquent :

(17) JB : Les deux candidats ne tiennent pas à s'enfermer dans des structures trop rigides... (1974)

Ce propos renferme le préconstruit selon lequel :

(17') La confrontation politique doit être conduite avec une certaine flexibilité, sans trop de contraintes formelles

Les préconstruits de 1974 témoignent d'une volonté de s'abstenir le plus possible de règles formelles concernant le choix de thèmes et les interventions des journalistes et de laisser aux candidats la liberté de parole et de choix des sujets. Dans les débats ultérieurs, constatons que la situation est inverse, ce qui ressort clairement des discours introductifs :

(18) JB : Cette confrontation, vous le savez, doit avoir lieu dans des conditions d'équité irréprochables, que les deux candidats sont en droit d'exiger. (1974)

(19) PPA : Les règles seront les mêmes pour tout le monde, même temps de parole, mêmes questions. Les réponses, je le suppose, seront différentes. Avec Arlette Chabot, nous avons décidé de définir quatre grands chapitres de durée égale : la conception du pouvoir et les institutions... (2007)

Entre ces deux époques, il y a une progression du préconstruit que nous repérons à partir de « être en droit d'exiger » :

(18') La forme du débat est soumise aux attentes des candidats

au préconstruit :

(19') Les règles, les thèmes politiques et les questions sont mis en place par les journalistes

Ce dernier préconstruit (19') se retrouve notamment dans les débats de 1988 à 2007.

Les cinq débats ont des positionnements différents en ce qui concerne la forme du débat. Nous observons notamment une progression d'un discours plus formel à un discours plus informel, dans les deux derniers débats. Ainsi, en 1974, on s'exprime dans un registre très formel : « conditions d'équité irréprochables », tandis qu'en 1995 les « règles du jeu » sont qualifiées d'« extrêmement simples » et en 2007, les « règles seront les mêmes pour tout le monde, même temps de parole... ».

4.5. Indices lexicaux

Nous avons observé que les *indices* qui véhiculent le préconstruit 'le débat de l'entre-deux tours est un événement politique', dans les séquences initiales des deux premiers débats, renvoient à l'*instance émettrice* (les candidats). Et ceux qui véhiculent le préconstruit 'le débat de l'entre-deux tours est un événement médiatique' renvoie à l'*instance réceptrice* (les téléspectateurs et les citoyens).

Ainsi dans « Nous vous [les candidats] remercions, messieurs, d'avoir accepté cette rencontre » de 1974, ce sont les deux candidats qui sont remerciés. Dans ce débat, les pronoms « ils » et « vous », renvoient aux candidats : « *ils* souhaitent traiter un certain nombre de problèmes importants » et « Comme *vous* [les candidats] nous l'avez demandé nous nous interdirons naturellement de poser quelques questions (1974) ». Dans les deux derniers débats, c'est aux Français que l'on s'adresse, le « vous » renvoie aux téléspectateurs : « Merci de nous accueillir chez *vous* [les téléspectateurs] », « *Vous* [les téléspectateurs] êtes évidemment très nombreux, nous l'imaginons ce soir, pour suivre ce débat » (2007) et « une thématique que nous [les journalistes] avons mise au point, [...] qui *vous* [les téléspectateurs] ont passionnés ». À travers l'analyse de ces embrayeurs personnels, constatons qu'en 1974 ce sont les candidats qui jouent le rôle d'allocataire, ceux à qui les journalistes adressent la parole. En 1995 et 2007, ce sont les téléspectateurs qui jouent le rôle d'allocataire, c'est davantage à eux que les journalistes adressent les « vous » de ces discours introductifs. Le journaliste a ainsi un double rôle dans un débat politique télévisé, ce qui a été signalé par Burger (voir 3.3).

Les journalistes se servent en général du terme « débat » pour parler des face-à-face, mais il y a aussi d'autres façons de nommer cette rencontre, révélatrices des préconstruits en jeu et en rapport avec le trait sémantique « plus ou moins adversatif » du lexème « débat ». Ainsi en 1974, les journalistes parlent d'une « confrontation » ; en 1988 d'une « émission » et en 1995 d'un « jeu ». Le concept de confrontation évoque l'idée d'une rencontre entre deux protagonistes où différentes visions sont exposées, mais ce concept est privé de l'instance audience. La dénotation d'« émission » est fortement associée à l'idée d'un événement mis en scène : ce concept inclut

ainsi l'instance réceptrice. Le terme « jeu », utilisé dans le débat de 1995, évoque également l'idée d'une instance réceptrice, une audience. Nous voyons aussi comment l'entité « question » renvoie à deux représentations conceptuelles différentes, conditionnées par la mémoire interdiscursive (Moirand 2007). En 1974, le préconstruit 'question équivaut à une conduite trop forte du débat' est évoqué, tandis qu'en 1995, c'est l'idée d'un outil de compréhension et de clarification qui est suggérée. Selon nous, ces termes ne sont pas choisis par hasard par les animateurs-journalistes et permettent d'accéder aux préconstruits du discours journalistique présentés ci-dessus (4.2-4.4).

5. Discussion finale

Cette étude à deux volets (*questionnements et préconstruits*) nous a permis d'obtenir une image plus complète des manifestations de la confrontation politico-journalistique dans les cinq grands duels de l'entre-deux tours français des trente dernières années. En prenant d'abord comme paramètre le questionnement, on a pu faire trois constats : l'absence totale de questions durant le premier débat (1974) ; un nombre important de questions adressées par les journalistes aux duellistes, lors des débats de 1981 et 1988, sont des interro-négatives, ce que nous interprétons comme un engagement fort des journalistes dans la confrontation et les polémiques ; en ce qui concerne les deux derniers débats (1995 et 2007), un changement semble s'opérer dans le positionnement énonciatif journalistique, qui devient moins adversatif, et plus personnalisé vis-à-vis des duellistes, mais aussi plus tourné vers les téléspectateurs. Grâce à l'analyse des préconstruits, on a pu dégager une progression du débat allant de l'événement politique à l'événement médiatique. Les deux volets de l'analyse corroborent en ce qui concerne la nature de l'intervention des journalistes, à savoir, qu'au fil des débats, les journalistes endossent le rôle d'animateurs d'émissions télévisées au détriment de celui d'actant engagé dans la polémique entre les politiques.

Références bibliographiques

AMOSSY, Ruth (2009), *L'argumentation dans le discours*, Paris, Armand Colin.

ANSCOMBRE, Jean-Claude (1995), « De l'argumentation dans la langue à la théorie des topoï », dans Jean-Claude ANSCOMBRE (dir.), *La Théorie des Topoï*, Paris, Kimé.

BURGER, Marcel (2005), « La complexité argumentative d'une séquence de débat politique médiatique », dans Marcel BURGER et Guylaine MARTEL (dir.), *Argumentation et communication dans les médias*, Université Laval, Nota Bene, p. 51-79.

CHARAUDEAU, Patrick (2006), « Discours journalistiques et positionnement énonciatifs. Frontières et dérives », *Semen*, n° 22, *Énonciation et responsabilité dans les médias*. [[En ligne](#)], mis en ligne le 1er mai 2007.

- CLAYMAN, Steven & HERITAGE, John (2002), *The News Interview: Journalists and Public Figures on the Air*, Cambridge, Cambridge University Press.
- DARDENNE, Benoit (2008), « La cognition sociale », dans Agnès VAN ZANTEN (dir.), *Dictionnaire des sciences de l'éducation*, Paris, PUF, p. 66-70.
- DELPORTE, Christian (2001), « Corps à corps ou tête à tête ? Le duel politique à la télévision (des années 1960 à nos jours) », *Mots*, n° 67, p. 70-91.
- GUILLEMAIN-FLESCHER, Jacqueline (dir.) (1998), *Linguistique contrastive et traduction*, vol. 3, Paris, Ophrys.
- KLEIBER, Georges (1988), « Phrases génériques et raisonnement par défaut », *Le Français Moderne*, n° 61, p. 1-15.
- LEYENS, Jacques-Philippe et al. (1996), *Stéréotypes et cognition sociale*, Bruxelles, Mardaga.
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine (2001), *Les actes de langage dans le discours. Théorie et fonctionnement*, Paris, Nathan.
- MAINGUENEAU, Dominique (2009), *Les termes clés de l'analyse du discours*, Paris, Éditions du Seuil.
- MOIRAND, Sophie (2007), *Les discours de la presse quotidienne. Observer, analyser, comprendre*. Paris, PUF.
- PAVEAU, Marie-Anne (2008), « Paroles antérieures. Les prédiscours entre mémoire et cognition », dans Ruth AMOSSY (dir.), *Revue de Philologie et linguistique portugaise*, numéro spécial sur l'analyse du discours, p. 311-331.
- PECHEUX, Michel (1990), *L'inquiétude du discours*, Paris, Éditions des Cendres.
- YZARBYT, Vicent Y. et al. (dir.) (1998), *Metacognition : Cognitive and social dimensions*, London, Sage.